

# CANO/ACIO

Normes et compétences de  
l'ACIO/CANO pour la pratique  
infirmière liée à la chimiothérapie  
anticancéreuse au Canada :



## *INTRODUCTION*

# Objectifs

- Présenter les Normes et compétences de l'ACIO/CANO pour la pratique infirmière liée à la chimiothérapie anticancéreuse ainsi que les outils et documents à l'appui
- Passer en revue le processus de développement des normes et compétences
- Lancer la discussion sur la manière dont les normes et compétences peuvent être intégrées à la pratique

# Information générale

**L'Association canadienne des infirmières en oncologie (ACIO/CANO)** est l'organisme national qui appuie les infirmières canadiennes en vue de promouvoir et développer l'excellence en oncologie et ce, dans les domaines infirmiers suivants : pratique, formation, recherche et leadership.

**La Stratégie nationale d'administration de la chimiothérapie (SNAC)** est une initiative spéciale de l'ACIO/CANO visant à établir, à l'intention des infirmières en oncologie de l'ensemble du Canada, des normes et compétences nationales pour l'administration de la chimiothérapie ainsi que les ressources pédagogiques afférentes.

# Pourquoi a-t-on besoin d'une Stratégie nationale d'administration de la chimiothérapie?

- Nombre et complexité croissants des traitements de chimiothérapie (notamment ceux par voie orale)
- Absence de normes nationales pour les infirmières autorisées (inf.) administrant la chimiothérapie et soignant les patients qui en reçoivent
- Manque d'uniformité, à l'échelle nationale, dans les soins infirmiers liés à la chimiothérapie
- Risques éventuels courus par les patients, les familles et les infirmières
- Il existe des ressources pédagogiques sur la chimiothérapie destinées aux inf. mais elles sont souvent inaccessibles et intègrent rarement des soins holistiques

# Une Stratégie nationale d'administration de la chimiothérapie (SNAC)

**VISION :** Chaque patient à travers le Canada, sans égard au lieu, reçoit un traitement de chimiothérapie d'une infirmière en oncologie qui répond à des normes de pratique prédéfinies par le biais d'un programme de formation intégré assurant l'acquisition et le perfectionnement des compétences.



# Normes et compétences pour la pratique infirmière liée à la chimiothérapie anticancéreuse

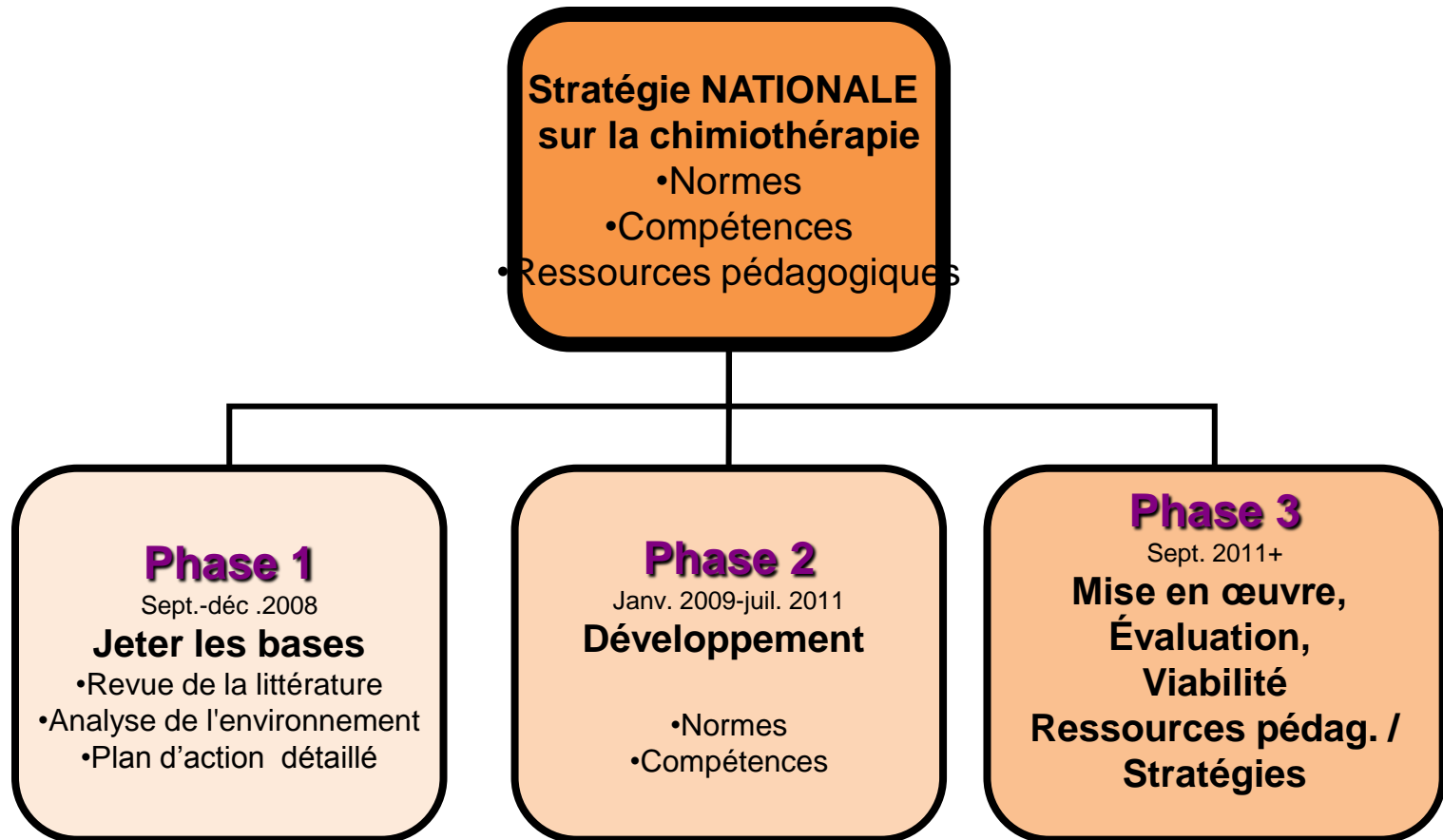
- Fournir des normes aux inf. concernant :
  - La pratique
  - La formation
  - Le maintien de la compétence
- Les normes s'étayent sur l'Énoncé de position de l'ACIO/CANO

# Énoncé de position de l'ACIO/CANO sur l'administration de la chimiothérapie anticancéreuse et les soins connexes

- La chimiothérapie anticancéreuse est complexe et s'accompagne de risques élevés
- La prestation de la chimiothérapie anticancéreuse doit être assurée par des infirmières autorisées
- Des connaissances et compétences particulières sont exigées des infirmières autorisées afin qu'elles puissent administrer la chimiothérapie anticancéreuse et les soins connexes
- L'administration de la chimiothérapie et les soins connexes exigent des milieux de pratique de qualité

# Stratégie nationale d'administration de la chimiothérapie

Une stratégie essentielle de l'ACIO en matière d'échange de savoir



# Que signifient les normes et compétences pour vous et votre pratique?

- Elles débouchent sur une pratique infirmière normalisée et optimale pour la chimiothérapie anticancéreuse au Canada
- S'appliquent aux infirmières autorisées de l'ensemble du pays qui dispensent des soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse
- Fournissent une orientation globale aux infirmières
- Établissent des critères pour les programmes de formation
- Jettent les bases des recommandations envers des milieux de pratique de qualité

# Comment les normes et compétences (N&C) ont-elles été développées?

## Phase 1

- Le sondage auprès des membres (2007) en a dégagé la nécessité
- Un groupe de réflexion a articulé la vision et le plan d'action
- Analyse de l'environnement (dont sondage et groupes de discussion)
- recherche documentaire

## Phase 2

- Processus de concertation utilisé dans le dev. des N&C
- Des experts, membres et intervenants ont fourni leur rétroaction

## Phase 3

- Mise en œuvre des N&C à l'échelle nationale
- Évaluation des normes
- Développement d'outils de formation
- Stratégie visant à en garantir la viabilité

# Normes et compétences pour la pratique infirmière relative à la chimiothérapie anticancéreuse

- Norme A : Responsabilité vis-à-vis de la pratique
  - Comprend les compétences des infirmières
- Norme B : Milieux de pratique de qualité
- Norme C : Exigences de formation pour le développement des compétences
- Norme D : Programme de maintien de la compétence

## **Norme A : Responsabilité des infirmières canadiennes en matière de pratique liée à la chimiothérapie anticancéreuse et aux soins connexes**

Les infirmières dispensent des soins infirmiers liés à la chimiothérapie de manière sécuritaire et compétente en manifestant les compétences suivantes :

# Compétence 1 : Évaluation globale de la santé

Les infirmières doivent réaliser et documenter une évaluation globale de la santé dès le début des traitements de chimiothérapie anticancéreuse et la poursuivre tout au long du continuum des soins connexes



## Compétence 2 : La relation thérapeutique basée sur le soutien

Les infirmières dispensant les soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse établissent, surveillent et maintiennent une relation thérapeutique basée sur le soutien lorsqu'elles dispensent ces soins aux personnes atteintes du cancer.



## **Compétence 3 :** **Gestion des symptômes du cancer et des effets secondaires du traitement**

Les infirmières dispensant les soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse gèrent les symptômes du cancer et les effets secondaires du traitement en collaboration avec l'équipe de soins interdisciplinaire.



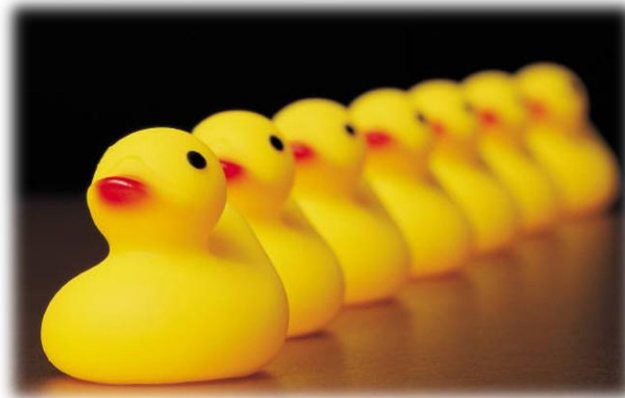
## Compétence 4 : Enseignement et encadrement

Les infirmières dispensant les soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse fournissent un enseignement et un encadrement correspondant aux besoins d'apprentissage évalués des personnes sous chimiothérapie anticancéreuse.



# Compétence 5 : Faciliter la continuité des soins/la navigation au sein du système

Les infirmières dispensant les soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse œuvrent en vue de promouvoir la continuité des soins et aident les personnes à naviguer au sein du système de santé.



## Compétence 6 : Prise de décision et défense des intérêts

Les infirmières dispensant les soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse favorisent la prise de décision autonome et défendent la cause des personnes recevant des soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse.



# Compétence 7 : Pratique professionnelle et leadership

Les infirmières dispensant les soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse soutiennent la pratique professionnelle et le leadership et y participent.



# Norme B : Milieux de pratique de qualité permettant d'optimiser la pratique infirmière liée à la chimiothérapie anticancéreuse

## 1. Systèmes organisationnels :

Les infirmières font valoir et promeuvent des systèmes adéquats afin qu'il existe, dans leur organisation, un milieu de pratique de qualité pour les soins aux personnes sous chimiothérapie anticancéreuse.



# Norme B : Milieux de pratique de qualité en vue d'optimiser la pratique infirmière liée à la chimiothérapie anticancéreuse

## 2. Politiques et procédures organisationnelles :

Les infirmières font valoir et promeuvent, dans leur organisation, des politiques, procédures et processus appropriés relativement aux soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse.

# **Norme B : Milieux de pratique de qualité en vue d'optimiser la pratique infirmière liée à la chimiothérapie anticancéreuse**

## **3. Continuité des soins :**

Les infirmières font valoir et promeuvent la collaboration et la communication entre les milieux et les prestataires responsables des soins aux personnes sous chimiothérapie anticancéreuse afin qu'ils développent des processus, politiques et procédures assurant la continuité des soins et la sécurité des transferts.



## **Norme C : Exigences de formation pour le développement de la compétence en chimiothérapie anticancéreuse**

1. Les infirmières doivent satisfaire aux exigences de formation associées à un programme de formation à la chimiothérapie avant d'accepter la responsabilité de la prestation des soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse à des personnes ayant besoin de tels soins.
2. Le programme de formation à la chimiothérapie anticancéreuse doit inclure une composante théorique et une composante d'évaluation clinique, notamment de la pratique clinique supervisée.

# Norme C : Exigences de formation pour le développement de la compétence en chimiothérapie anticancéreuse

3. Le programme de formation doit inclure, au minimum, les sujets énumérés dans le document N&C.
4. Les organisations doivent déterminer quelles compétences additionnelles sont exigées pour la prestation des soins dans leur système, fournir la formation à cet effet et en évaluer les résultats.

# Norme C : Exigences de formation pour le développement de la compétence en chimiothérapie anticancéreuse

5. Une évaluation objective de l'apprentissage doit être effectuée après l'achèvement de la composante de formation théorique.
6. La composante de pratique clinique ne peut être complétée qu'après la réussite de la composante théorique et doit comprendre une expérience clinique supervisée sous la direction d'une infirmière ayant des connaissances spécialisées et maîtrisant la pensée critique et le jugement clinique nécessaires pour les soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse.

## Norme D : Programme de maintien de la compétence en chimiothérapie anticancéreuse

- Les infirmières doivent démontrer annuellement qu'elles maintiennent leur compétence en soins liés à la chimiothérapie anticancéreuse
- Le programme de maintien de la compétence doit comprendre :
  - La détermination des besoins d'apprentissage
  - Le développement de plans d'apprentissage individualisés
  - Une stratégie en vue de déclarer la réussite au programme de maintien de la compétence

# Boîte d'outils sur les normes et compétences

Une boîte d'outils a été élaborée en vue de fournir des ressources et de soutenir la diffusion des normes et compétences à l'échelle du pays.

Outil 1 : Affiche promotionnelle

Outil 2 : Liste des ressources nationales – paraîtra sous peu

Outil 3 : Recommandations aux organisations quant au contenu à inclure dans leurs politiques concernant la chimiothérapie anticancéreuse

Outil 4 : Outil d'autoévaluation et Plan d'apprentissage

Outil 5 : Présentation PowerPoint - Introduction aux N&C

# Les Normes et compétences pour la pratique liée à la chimiothérapie anticancéreuse et la boîte d'outils

- sont offertes dans le site Web de l'ACIO/CANO à :  
[http://www.cano-acio.ca/national\\_chemotherapy\\_administration\\_standards](http://www.cano-acio.ca/national_chemotherapy_administration_standards)



# Qu'en pensez-vous?

- De quoi les N&C vont-elles avoir l'air dans votre pratique?
- Qu'est-ce qui existe déjà dans votre organisation qui faciliterait la mise en œuvre des N&C dans la pratique? Qu'est-ce qui y manque?
- Quels sont les obstacles à la mise en œuvre des N&C dans votre organisation?
- Qu'est-ce qui en permettra la mise en œuvre?
- Si les N&C de la pratique infirmière liée à la chimiothérapie n'étaient pas mises en œuvre, quelles en seraient les conséquences?
- (pour les patients? pour les infirmières? pour votre organisation?)

**Votre rétroaction est la bienvenue.**

**Veillez transmettre vos commentaires, questions et suggestions à  
l'ACIO/CANO à [cano@malachite-mgmt.com](mailto:cano@malachite-mgmt.com).**

